



Tarifs en vigueur

Année scolaire 2026-2027

CONTRIBUTION MENSUELLE DES FAMILLES (septembre à juin)

| | |
|--|-------------------------------------|
| Scolarité « classique » De la TPS à la PS | 31 € pour un enfant |
| Scolarité « classique » De la MS au CM2 | 51 € pour un enfant |
| Réduction fratrie de 2 enfants | 10 € |
| Réduction fratrie de 3 enfants | 40 € |
| Scolarité « donateur » facultative | 5, 10 ou 15 € au choix des familles |

Le type de contribution à la scolarité est au choix des familles : « classique » ou « donateur ». Elle engage son règlement pour l'année scolaire selon le type choisi. La scolarité « donateur » permet aux familles qui le souhaitent de soutenir financièrement les différents projets de l'école, sans déduction fiscale possible.

A ces frais de scolarité mensuels pourront s'ajouter ponctuellement des **frais de sorties scolaires** (soumis à autorisation du responsable légal).

Une **cotisation facultative APEL** (*association de parents d'élèves*) de l'ordre de 25 € est proposée aux familles en début d'année.

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS (juillet)

| | |
|------------------|------|
| Par élève | 30 € |
|------------------|------|

FOURNITURES SCOLAIRES (août)

Dans un souci d'équité et pour permettre à chaque enfant de travailler avec du matériel adapté à ses besoins, l'école fournit l'ensemble du matériel scolaire (fichiers et manuels compris, hors trousse et cartable).

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Maternelle (TPS-PS-MS) | 30 € par élève |
| Grande Section de maternelle | 50 € par élève |
| CP au CM2 | 80 € par élève |

CANTINE – Régime Demi-pensionnaire et Régulier

Le prix du repas comprend la fourniture, les salaires et charges des salariés de l'établissement (assurant le service du repas et la surveillance des élèves à l'issue) ainsi que les frais de fonctionnement de la cantine. Le changement de statut en cours d'année sera soumis à autorisation exceptionnelle.

| COUT MENSUEL | Maternelle et Elémentaire |
|--------------------------|----------------------------------|
| Régulier 1 jour | 21 € |
| Régulier 2 jours | 42 € |
| Régulier 3 jours | 60 € |
| Demi-pensionnaire | 80 € |

CANTINE – Repas occasionnel

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Maternelle et Primaire | 7 € le repas |
|-------------------------------|--------------|

GARDERIE

| Garderie du matin 7h45-8h30 | Garderie du soir 16h45-18h30 |
|--|---|
| 1.50€ | 2.00€ |

Prix par présence. Un temps d'Aide aux devoirs sera proposé pour accompagner les élèves les lundis et jeudis à partir du CP. Passé 18h45, la garderie étant fermée, chaque présence sera facturée 10 € supplémentaires par élève et par jour.